

VILLE DE HERVE



Administration Communale

PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE HERVE

CITOYENNETE RESPONSABLE

1. Les écoles communales de Herve, proches du citoyen sont démocratiques. Gérées par des responsables élus, elles s'efforcent de répondre aux aspirations et aux besoins des collectivités locales en matière d'éducation. Elles encouragent le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et l'amènent à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté. Elles sont par excellence les points de rencontre, les milieux sociaux, les lieux où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants. Respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elles sont des écoles de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non engagement et de passivité, elles s'enrichissent de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

Dans le respect des convictions de chacun et afin de garantir la neutralité inhérentes aux missions de service public de l'administration communale, le port de signes convictionnels ostentatoires à l'école durant toute activité scolaire et parascolaires, durant les stages et durant tout le temps consacré aux apprentissages, à l'exception des cours philosophiques dispensés exclusivement dans des locaux spécifiques fermés est interdit au personnel travaillant dans les écoles communales ainsi qu'aux élèves fréquentant les établissements scolaires communaux. On entend par signes convictionnels ostentatoires tout vêtement ou accessoire exprimant une conviction ou une identité politique, idéologique, philosophique ou religieuse

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

2. Les écoles communales de Herve, respectueuses des droits de l'enfant, prennent en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elles visent à son mieux-être affectif, physique et intellectuel. La gestion dynamique des écoles de la Ville de Herve génère une qualité de vie qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique,.... Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité, suscitent la motivation nécessaire pour atteindre ces objectifs. L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.

MAITRISE DES COMPETENCES DE BASE

3. Les écoles communales de Herve s'engagent à faire de leur mieux pour amener les enfants qui leur sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la

meilleure ambition, dans le but de les rendre aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

EGALITE DES CHANCES

4. Les écoles communales de Herve, ouvertes à tous, refusent toute sélection sociale ou économique : elles réservent une sollicitude équitable envers tous les enfants qui leur sont confiés.